



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY RÉUNION EXTRAORDINAIRE 8 MARS 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 8 MARS 2023 À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 59, RUE LESLIE, MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY.

LES PRÉSENTS SONT :

Maire suppléant Tim Ferrigan

CONSEILLERS :

Jean-Pierre Landry

Stéphanie Hébert-Shea

Josey Bouchard

Suzanne Dubeau-Pilon

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Sarah Bertrand assiste également à la réunion.

047-03-2023

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les personnes présentes formant quorum, il est **proposé par Suzanne Dubeau-Pilon** et résolu d'ouvrir la séance à 19h20 sous la présidence du maire suppléant Tim Ferrigan.

Adopté à l'unanimité

CM. ARTICLE 153 – CONVOCATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est à **noter que** l'avis de convocation a été notifié conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec

048-03-2023

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

049-03-2023

DÉMISSION DU CONSEILLER SIÈGE #1 ET ÉLECTION PARTIELLE D'AVRIL 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Raymond Pilon a démissionné de son siège no 1 à compter du 6 mars 2023 ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 333 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), le greffier-trésorier qui constate la vacance d'un poste en avise le conseil à la première séance qui suit ou, si le conseil ne peut siéger, en donne un avis public;

CONSIDÉRANT QU'une élection partielle est déjà prévue pour le 23 avril 2023 pour le siège du maire suite à sa vacance le 15 octobre 2022 ;

Par conséquent :

Il est **proposé par Jean-Pierre Landry** et résolu d'accepter la démission de Raymond Pilon du siège no 1 à compter du 6 mars 2023 et de procéder à une élection partielle le 23 avril 2023 pour le siège du maire et le siège du conseiller no 1.

Il est **noté que** l'avis public d'élection sera affiché le 9 mars 2023 et que l'avis mentionnera que le siège du maire et le siège du conseiller no 1 seront ouverts aux candidats.

Il **convient également de noter que** le maire suppléant, Tim Ferrigan, continuera d'exercer ses fonctions pendant la période électorale relative à l'élection partielle du 23 avril 2023, et ce jusqu'à l'assermentation d'un nouveau maire.

Adopté à l'unanimité

050-03-2023

REPRÉSENTANT MUNICIPAL - MRC PONTIAC

ATTENDU qu'une élection partielle est prévue le 23 avril 2023 pour le siège du maire, qui est devenu vacant le 15 octobre 2022 ;

ATTENDU QUE le conseiller Raymond Pilon a été nommé représentant de la municipalité aux réunions de la MRC de Pontiac ;

ATTENDU QUE le conseiller Raymond Pilon a démissionné de son siège no 1 à compter du 6 mars 2023 ;

ATTENDU QUE le conseil doit mandater un autre conseiller comme représentant de la MRC de Pontiac ;



**MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
RÉUNION EXTRAORDINAIRE
8 MARS 2023**

Par conséquent :

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu de nommer la conseillère Suzanne Dubeau-Pilon comme représentante de la municipalité aux réunions de la MRC pour la durée de la période électorale relative à l'élection partielle du 23 avril 2023 et ce jusqu'à l'assermentation d'un nouveau maire.

Adopté à l'unanimité

051-03-2023

LEVÉ DE LA RÉUNION

Il est proposé par Josey Bouchard et résolu de lever la réunion à 18h28.

Adopté à l'unanimité

**Tim Ferrigan
Maire suppléant**

**Sarah Bertrand
DGST**